

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 8 - DECEMBRE 2009

DEUX ANS APRÈS LA COUPE DU MONDE, LE POINT SUR LA PRATIQUE DU RUGBY EN ÎLE-DE-FRANCE

En 2007, la France accueillait la sixième Coupe du monde de rugby. Si les pouvoirs publics et le comité organisationnel fondaient des espoirs importants sur les retombées économiques d'un tel événement, espoirs qui semblent aujourd'hui en partie comblés⁽¹⁾, son retentissement sur le développement de la pratique sportive était aussi très attendu.

Parmi les bénéfices « sociaux » retirés de l'organisation d'un grand événement, il en est un, régulièrement mis en avant, considéré comme acquis mais rarement mesuré sur le long terme, celui de l'augmentation de la pratique licenciée dans la ou les disciplines exposées.

Il est admis que la plupart des manifestations sportives, lorsqu'elles sont fortement médiatisées, génèrent, en particulier sur le territoire organisateur, une demande importante en termes de pratique dans la période post- et parfois pré-événement, visible notamment chez les plus jeunes : le football, l'escrime ou encore l'athlétisme et maintenant le rugby sont là pour en témoigner.

Mais cette allégation semble en partie infirmée dans la durée. Car le plus difficile est d'arriver à fidéliser ces nouveaux inscrits. Il semble qu'il y ait bien souvent déperdition d'une partie des effectifs au fil des saisons. Une déperdition plus importante que la « traditionnelle » perte de licenciés, d'une année sur l'autre, que tous les clubs sportifs ou presque observent et déplorent,

mais qui se voit comblée en tout ou partie par les nouveaux inscrits de l'année suivante⁽²⁾.

À l'occasion de la Coupe du monde, l'IRDS a souhaité mesurer au sein des clubs franciliens⁽³⁾ la durabilité de l'impact événementiel sur la pratique.

Un premier dossier intitulé « Le rugby à XV en Île-de-France » a donc été publié en juillet 2007, dans le but de dresser un état des lieux de la pratique licenciée à la veille de l'événement⁽⁴⁾. Dans la foulée, une étude « post-manifestation » s'est engagée en collaboration avec le CIFR (Comité Île-de-France de rugby) avec pour objectif majeur d'évaluer l'impact immédiat sur la pratique et ses conséquences sur la vie des clubs⁽⁵⁾.

Un an après l'événement, ce nouveau dossier livre une première radiographie des mouvements de licenciés au sein des clubs : combien de licenciés sont présents dans les clubs à la saison 2008-2009 ? Parmi eux, combien de nouveaux, combien d'anciens et, parmi ces anciens, combien sont « issus » de la Coupe du monde, combien ont abandonné ?

(1) Impact économique et utilité sociale de la Coupe du monde de rugby 2007 en France. CDES (Centre de droit et d'économie du sport) et ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, 2009.

(2) Les Dossiers de l'IRDS « Tennis, les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon », n° 5, décembre 2008.

(3) L'Île-de-France a accueilli 12 matches, dont les demi-finales et la finale, sur les 48 organisés entre le 7 septembre et le 20 octobre 2008.

(4) Les dossiers de l'IRDS, *Le rugby à XV en Île-de-France*, n° 1, juillet 2007.

(5) Impact de la Coupe du monde de rugby sur la pratique des Franciliens, IRDS, octobre 2008.

Le Comité francilien a réussi à conserver 20 % des effectifs gagnés grâce à la Coupe.

26 % de pratiquants supplémentaires au lendemain de la Coupe

Alors que la croissance annuelle moyenne des effectifs de licenciés était de 5 % sur les trois années qui ont précédé la Coupe du monde, les clubs franciliens ont enregistré une augmentation de 26 % de leurs effectifs, soit 7 700 joueurs supplémentaires à la saison 2007-2008. Ce résultat provient de la différence entre les arrivées de nouveaux licenciés, beaucoup plus nombreux que les années précédentes (15 500) et le départ d'anciens (7 800), qui abandonnent la pratique, phénomène stable.

Figure 1 - Flux de licenciés* au cours des trois dernières saisons sportives

		838	1 012	réinscriptions après interruption d'un an ou +
			12 099	4 ^e année d'inscription
		14 719	3 798	3 ^e année d'inscription
	18 961	5 922	7 632	2 ^e année d'inscription
	9 529	14 646	10 117	1 ^{re} année d'inscription (débutants)
27 065	28 490	36 125	34 658	total
Saison 2005-2006	Saison 2006-2007	Saison 2007-2008	Saison 2008-2009	

Lecture du graphique : au cours de la saison 2008-2009, 7 632 licenciés se sont réinscrits après une première année de pratique.

* Le nombre de licenciés n'est pas assimilable au nombre de licences. Un licencié peut détenir deux licences joueurs dans deux clubs différents. C'est le cas de 79 personnes à la saison 2008-2009.

(Source : FFR, traitement IRDS)

Il y a bien eu un « avant » et un « après » Coupe du monde. Cependant, les analyses précédentes ont montré que l'impact direct et unique de l'événement doit être pondéré par deux facteurs essentiels. Premièrement, la préparation très en amont des instances fédérales en liaison avec les collectivités d'accueil a conduit à l'organisation de près de 300 animations en Île-de-France. Il s'agissait de promouvoir la pratique et la culture du rugby auprès des néophytes. Deuxièmement, le monde de l'Ovalie s'est progressivement ouvert au grand public par la médiatisation croissante de la discipline depuis une dizaine d'années, liée à son entrée en 1995 dans la liste des sports professionnels.

Des effectifs en baisse la saison suivante, en Île-de-France comme ailleurs

À la veille de la Coupe du monde, le nombre de licences⁽⁶⁾ dans les clubs de rugby franciliens des

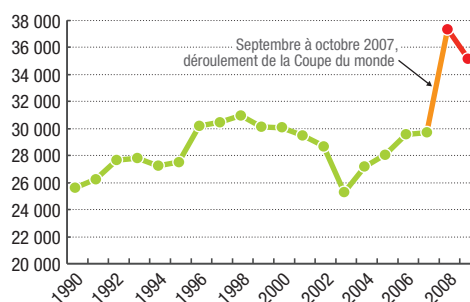
huit départements s'élevait à 29 300. Au lendemain de l'événement, les clubs en comptent près de 37 000. La saison suivante, soit un an plus tard, force est de constater un début d'érosion dans les effectifs, puisqu'ils ne sont plus que 34 700, ce qui correspond à une baisse de 6 % du nombre de licences. Néanmoins, le « bénéfice » de la Coupe du monde est toujours là ; le niveau atteint se situe encore bien au-dessus de celui d'avant la Coupe (Fig. 2).

Sur l'ensemble de la France, le rugby a perdu en moyenne 6 % de ses effectifs⁽⁷⁾ entre les périodes 2007-2008 et 2008-2009. Au sein du Comité Île-de-France, qui regroupe, en plus des huit départements franciliens, quatre autres départements – l'Aube, la Haute Marne, la Marne et l'Oise – la perte est quasi identique⁽⁸⁾.

Au lendemain de la Coupe, en schématisant, on pouvait distinguer deux grands secteurs : l'un au sud d'une ligne de partage La Rochelle-Lyon, regroupant les fiefs historiques du rugby, pour lesquels, à l'exception de l'extrême sud-est (comités Drôme-Ardèche, Provence, Côte d'Azur), l'impact a été moins important ; l'autre au nord, où le rugby avait un fort potentiel de développement et où le nombre de licenciés s'est le plus accru (cartes).

Alors que les effets de la Coupe du monde ont été très inégaux selon les comités, même si tous avaient accru leurs effectifs, les pertes, un an après, sont portées de manière plus homogène par l'ensemble. On distingue toutefois des comités qui ont gagné beaucoup et perdu relativement peu d'effectifs (Pays de la Loire, Franche-Comté, Normandie...), et d'autres qui ont gagné peu et perdu relativement beaucoup (Roussillon, Languedoc...). Le Comité francilien, lui, s'en sort plutôt bien, avec un gain d'effectifs légèrement au-dessus de la moyenne (29 % contre 27 %) et une diminution contrôlée (dans la moyenne).

Figure 2 - Évolution des licences de rugby en Île-de-France depuis 1990



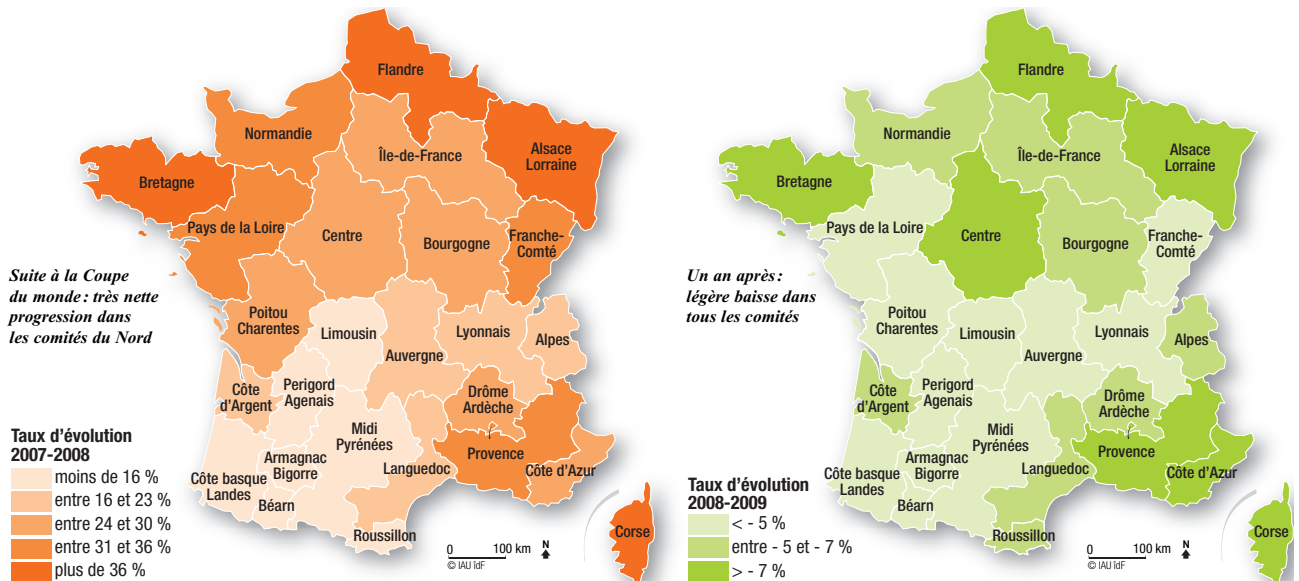
Source : MSJS (DVAEF) et FFR - licences franciliennes uniquement.

(6) Licences joueurs et dirigeantes hors ATP (autres titres de participation).

(7) Seules les licences joueurs sont comptabilisées ici.

(8) Les départements de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Marne et de l'Oise ont des effectifs de licence (joueur) assez faible : 3 150 en 2008-2009. Leur prise en compte modifie très peu les résultats entre le Comité dans son ensemble et le Comité composé des seuls départements franciliens.

Taux d'évolution des licences au sein des comités de rugby



En 2009, un taux d'abandon supérieur aux années précédentes

À la fin de la saison 2005-2006, environ 8 100 licenciés des clubs franciliens ne s'étaient pas réinscrits. La saison suivante, ils étaient 7 850, soit un taux d'abandon qui oscille entre 28 et 30 % selon les années. Ce taux est en augmentation à l'issue de la saison post-coupe. En effet, il sont près de 12 600 à n'avoir pas renouvelé leur licence dans un des clubs franciliens, ce qui donne un taux d'abandon de 35 %. Le pourcentage de licenciés inscrits pour la première fois et qui ont continué l'année suivante est en diminution. Ce qui signifie que la capacité de fidélisation des clubs a été moins performante. L'arrivée massive de nouveaux licenciés, à la suite de l'événement, a exigé de nombreuses adaptations dans l'organisation des clubs: école de rugby scindée en deux, encadrement à développer, multiplication des déplacements, réorganisation des temps de jeux, etc., le tout dans des conditions parfois difficiles (saturation des installations sportives notamment).

Près de la moitié des abandons sont des « licenciés de la Coupe »

Alors que, la saison précédente, 38 % des abandons provenaient de débutants qui ne renouelaient pas leur adhésion, l'année suivante, au lendemain de la Coupe, ils étaient 48 %. Les cas d'abandon après un an de pratique à la suite de l'événement, sont plus élevés chez les moins de 15 ans, au sein des écoles de rugby. Ils

représentent 57 % des abandons, contre 47 % l'année précédente. L'inverse s'est produit chez les plus âgés.

Deux raisons probables à ce constat. En premier lieu, l'impact de la Coupe du monde a été particulièrement fort chez les tous jeunes (44 % d'augmentation au sein des écoles de rugby). Or, cette catégorie connaît déjà, en temps normal, un taux d'abandon élevé, notamment chez les moins de 7 ans. Dans ces catégories d'âge, les choix des activités de loisir sont parfois essentiellement dictés par les parents, plus que par un désir réel de l'enfant. Quand ça n'est pas le cas, il peut exister un décalage important entre l'image que s'est faite l'enfant du sport, parfois au travers des médias, et sa pratique réelle. En second lieu, ces jeunes catégories, en sur-nombre dans beaucoup de clubs après la Coupe, ont parfois débuté le rugby dans de rudes conditions (vestiaires trop petits, trop d'enfants sur le terrain, etc.).

À l'inverse, chez les plus de 15 ans, l'apport de nouveaux joueurs a permis d'atteindre les effectifs nécessaires à la création de véritables équipes. En effet, chez les cadets et les juniors notamment, faute de joueurs suffisants dans les petits clubs, seules des ententes entre clubs voisins permettaient la constitution d'une équipe au complet. Enfin, malgré les résultats de l'équipe française, la Coupe du monde, et notamment sa préparation en amont (nombreux événements organisés), a été vécue comme une période de redynamisation du rugby francilien. Dans ce sport devenu professionnel, le côté festif et convivial de la préparation a été ressenti comme un retour aux valeurs rugbystiques par les plus anciens.

57 % des abandons concernent les moins de 15 ans.



CB93 Rugby

Le déroulement de la Coupe du monde n'a pas conduit à un développement de la pratique féminine en club.

Géographie francilienne des baisses d'effectifs un an après la Coupe

Les déperditions d'effectifs s'échelonnent entre - 2 % et - 11 % selon les départements.

Seul le Comité parisien a vu ses effectifs progresser, cette année encore, de 4 %, soit 135 licences supplémentaires contre 360 la saison passée. Paris est le territoire pour lequel l'effet Coupe du monde a été le plus faible en 2008 principalement, en raison d'un manque de structures d'accueil (peu d'écoles de rugby et de terrains), notamment pour les plus jeunes. Les rares clubs en capacité d'accueillir des nouveaux licenciés avaient très vite limité les inscriptions, faute de place. Il se peut que des demandes insatisfaites l'année de la Coupe se soit reportées sur cette année.

Les résultats des départements s'expliquent par les écarts plus ou moins importants qu'ils ont enregistrés cette saison, entre les abandons et les arrivées de nouveaux pratiquants. Paris a le plus

faible taux d'abandon (30 %), alors que des départements comme les Yvelines (36 %) ou encore la Seine-et-Marne et l'Essonne (35 %) présentent des taux plus élevés. Cependant, dans les Yvelines, cette perte a été compensée en partie par un apport toujours conséquent de nouvelles inscriptions, puisqu'un tiers des effectifs a été renouvelé, contre un quart, par exemple, dans l'Essonne.

Toutefois, l'ensemble des comités a conservé des gains importants de licences. Ils se situent tous encore bien au-dessus des effectifs pré-Coupe du monde. Cette dernière aura permis d'enranger plus rapidement qu'en temps normal un nombre conséquent de pratiquants. Cet apport soudain a dynamisé les clubs : la plupart des comités tirent un bilan très positif, indiquant que la Coupe a «réveillé le rugby francilien». Une dynamique qui perdure encore aujourd'hui, mais dont ils ont conscience de la fragilité. Chacun invente des solutions pour la maintenir. Ainsi, le comité de l'Essonne a multiplié par deux les journées de rencontre chez les moins de 11 ans, afin que les enfants se retrouvent plus souvent en situation de jeu.

La pratique féminine, une progression ralentie

Avec seulement 1470 licences féminines franciliennes en 2008 contre environ 13600 dans le basket et 13000 dans le handball, le rugby reste un sport essentiellement masculin⁽⁹⁾.

Des pertes d'effectifs, mais une dynamique toujours en marche.

(9) Source : MSJS (DVAEF).

Figure 3 - Évolution du nombre de licences au cours des périodes 2008-2009 et 2006-2009

Comités	Saison 06/07	Saison 07/08	Saison 08/09	Évolution 08/09		Évolution 06/09	
				nombre	%	nombre	%
Paris	2 941	3 298	3 432	134	4,1	491	16,7
Seine-et-Marne	3 360	4 469	4 075	- 394	- 8,8	715	21,3
Yvelines	4 904	6 550	6 253	- 297	- 4,5	1 349	27,5
Essonne	4 532	5 755	5 124	- 631	- 11	592	13,1
Hauts-de-Seine	5 482	6 565	6 454	- 111	- 1,7	972	17,7
Seine-Saint-Denis	3 017	3 784	3 456	- 328	- 8,7	439	14,6
Val-de-Marne	2 885	3 792	3 514	- 278	- 7,3	629	21,8
Val-d'Oise	2 184	2 746	2 429	- 317	- 11,5	245	11,2
Total	29 305	36 959	34 737	- 2 222	- 6,0	491	16,7

Source : FFR

Néanmoins, depuis 2003, la pratique féminine augmentait régulièrement en Île-de-France, au rythme de 150 à 200 licences par an. Cette croissance s'est ralentie. À la saison 2008-2009, on compte seulement 31 licences supplémentaires. L'explication est double. Elles ont été légèrement moins nombreuses que les années précédentes à s'inscrire et un peu plus nombreuses à abandonner (472 contre 341 l'année précédente)

L'effet Coupe du monde n'a pas eu lieu chez les filles. À l'issue de l'événement, les clubs franciliens ont gagné 208 licences féminines contre 207 la saison précédente, alors que les licences masculines faisaient dans le même temps un bond, passant de 1 969 à 7 449.

Il est vrai que le rugby montré durant la Coupe était très éloigné du rugby féminin, réputé plus technique et moins frontal. Il était plus difficile pour les filles de s'identifier aux rugbymen, véritables «gladiateurs dans l'arène». Les clubs, ayant eu à gérer l'afflux considérable de licences masculines, souvent dans des conditions difficiles (saturation des installations sportives), ont peut-être négligé une pratique féminine encore fragile (regroupements inter-clubs du fait de la faiblesse des effectifs, difficultés d'organiser des rencontres territoriales, compte tenu du manque d'équipes), ce qui expliquerait des abandons plus nombreux.

Maintenir un bon niveau d'encadrement, assurer un volant de bénévoles

Pour réussir à maintenir les effectifs gagnés à la suite de la Coupe du monde, deux objectifs essentiels devaient être atteints : à minima, le maintien, au mieux l'amélioration du taux d'encadrement, et le développement des infrastructures d'accueil (terrains, vestiaires, club house...).

En matière d'encadrement, le pari est tenu. Le taux d'encadrement pour 10 licenciés s'élevaient à 1,3 en 2006 et 2007 dans le Comité francilien. Avec la montée des effectifs (joueurs) après l'événement, le taux diminue, mais il est maintenu *grosso modo* à 1 pour 10, grâce à un accroissement du nombre de licences dirigeantes de 4 %.

En 2009, l'effort maintenu sur les licences dirigeantes (+ 9 %) ne suffit pas à retenir les licenciés, mais il a peut-être permis de limiter les pertes. Quoi qu'il en soit, la baisse des effectifs conjuguée à la hausse des licences dirigeantes ramène le taux d'encadrement du comité à 1,3.

Pour arriver à ces taux, la Fédération a anticipé, à partir de 2005, la nécessaire montée en puissance de l'encadrement sportif en prévision de la

Coupe. À cette date, les brevets fédéraux, exigés des bénévoles pour encadrer les licenciés, sont ramenés à un an de formation au lieu de deux. La seconde année consiste dorénavant à une évaluation de l'éducateur en situation d'entraînement au sein du club. D'autre part, les sites de formation sont déconcentrés sur les territoires, afin de limiter la distance des déplacements des bénévoles, qui prennent sur leur temps libre pour se former. Pour la saison 2008-2009, le Comité régional comptait, sur les huit départements, environ 400 personnes en cours de formation.

En avril 2008, face à une augmentation plus forte que prévue des effectifs, la Fédération met en place le Pass Volontaire. Ce Pass va contribuer à développer et à maintenir un volant de bénévoles. Ces derniers ne sont pas là pour s'occuper de l'entraînement des équipes, mais pour participer à la réalisation de tâches en lien avec la logistique et la convivialité du club. Des tâches essentielles dans le processus de fidélisation des licenciés : accompagner les plus jeunes, et les encadrer entre deux matchs lors des tournois ; s'occuper du traçage du terrain, mais aussi tenir la buvette, distribuer les goûters de fin d'entraînements, organiser les repas de troisième mi-temps etc.

Ce Pass s'adresse aux bénévoles dont les fonctions ne nécessitent pas l'affiliation au club en tant que dirigeant. Il leur permet en contrepartie de disposer d'une assurance responsabilité civile délivrée par la Fondation du bénévolat. Gratuit pour l'utilisateur, il incite les parents à s'investir dans la vie du club.

Parmi ces bénévoles, certains ont pu suivre une formation «d'initiateur de rugby». Cette formation, qui dure un peu moins d'une journée et demie leur permet de seconder l'éducateur qui œuvre auprès des moins de 7 ans. À cet âge, les enfants ne font pas encore du rugby, exercice trop difficile pour eux. Ils pratiquent plutôt des jeux collectifs pour approcher le jeu d'équipe, la motricité (apprendre à attraper le ballon, à le passer, etc.).

À la saison 2008-2009, ce Pass Volontaire concerne près de 350 personnes, soit une moyenne de deux bénévoles supplémentaires par club.

La redistribution des bénéfices de la Coupe : un petit plus pour les équipements

Le comité d'organisation de la coupe a dégagé un résultat positif de 33,3 millions d'euros, destinés à la Fédération française de rugby. Sur ces

**Une partie
des bénéfices de
la Coupe servira
à l'amélioration
des infrastructures
de jeux.**

33 millions, 25,5 ont pu être affectés⁽¹⁰⁾ au développement de la discipline. Près de 7 millions ont été attribués à l'emploi et à la formation : aide à la création de postes administratifs et de postes de conseillers rugby territoriaux chargés de développer la discipline au sein des comités, aide à la formation des éducateurs pour l'obtention des brevets fédéraux.

Cinq autres millions ont été provisionnés pour la création de terrains de rugby synthétiques⁽¹¹⁾, sur la base de 50 terrains, à savoir : un terrain par comité (26 sur le territoire national) et deux voire trois terrains supplémentaires pour les dix comités régionaux organisateurs des matches de Coupe. L'avantage du synthétique est d'offrir des temps d'utilisation nettement supérieurs au gazon naturel, surtout s'il bénéficie d'un éclairage. En particulier, sa résistance aux intempéries permet le maintien de la pratique tout au long de l'année ou presque, alors que le pelouse naturelle, soumise aux aléas climatiques (gel, fortes pluies), oblige à de plus ou moins longues trêves hivernales⁽¹²⁾. Sur une journée, il permet d'ouvrir davantage de créneaux sur un même équipement. Si la surface de prédilection du rugby reste, encore aujourd'hui, le gazon naturel, le synthétique est accepté dans certaines compétitions s'il répond aux spécifications définies par l'IRB (*International Rugby Board*).

Le Comité Île-de-France a enregistré vingt-six demandes émanant de clubs, de comités départementaux, de conseil généraux ou encore de communes. Le CIFR en a sélectionné sept. La Fédération en a retenu cinq. Certaines demandes sont des créations *ex nihilo*. Pour d'autres, il s'agit de la transformation d'un terrain existant en synthétique. Trois concernent l'agglomération centrale (une sur Paris et deux en petite couronne), un territoire fortement carencé en terrains de grands jeux⁽¹³⁾ (fig. 4).

Cette initiative de la Fédération est une opportunité pour les collectivités franciliennes qui souhaitent s'équiper et permettre aux clubs, mais aussi aux élèves des écoles, collèges et lycées une pratique constante sur l'année. Deux bémols, cependant, à cette opération. La Fédération conditionne assez logiquement le co-financement des terrains à une utilisation exclusive du rugby. Une spécification qui risque de dissuader des collectivités. Si cette « clause » peut s'avérer



Développer de nouvelles pratiques de jeu comme le beach-rugby.

justifiée en zone dense, elle reste difficilement envisageable en zone rurale, où une certaine polyvalence des équipements permet un meilleur taux d'utilisation et donc une meilleure gestion de l'équipement. En outre, lorsqu'un terrain est mis à disposition du club par la ville, en partage avec une autre discipline, comme le football par exemple, convertir le terrain en herbe, en synthétique, pour une utilisation exclusive du club de rugby, revient à évincer le club de foot. Enfin, le mode de répartition des financements (un par comité et plus pour les organisateurs), probablement énoncé dans un souci d'équité, ne repose pas *a priori* sur un schéma de cohérence de développement des équipements. C'est-à-dire un schéma qui tient compte des situations inégales entre les comités (évaluation des zones carencées) et des choix stratégiques de développement (renforcer des comités où le rugby est déjà bien implanté et/ou encourager des comités plus « jeunes »). Mais la Fédération ne semble pas vouloir en rester là. L'amélioration de la couverture en équipements est un des axes d'action pour le développement de la discipline dans les années à venir. Des orientations nouvelles pourront donc être retenues sur le sujet.

**Miser sur les nouvelles
pratiques de jeux**

S'appuyer sur des événements comme une Coupe du monde à domicile pour développer la pratique du rugby ne suffit pas. De telles occasions sont trop rares. L'essor des fédérations et de leur discipline passe par une augmentation des pratiquants, mais la concurrence est rude.

(10) Assemblée générale du 20 décembre 2008.

(11) La Fédération ne finance que la surface synthétique du terrain.

(12) Le gazon permet un nombre d'heures d'utilisation par an, en moyenne, de 440 heures contre 2470 pour le synthétique. Source : CNOSF 2006.

(13) L'appellation « terrain de grands jeux » rassemble les terrains satisfaisant aux normes permettant la pratique du football, du rugby, du base-ball, du hockey sur gazon et du football américain.

Figure 4 - Taux d'équipements en terrains de grands jeux pour 1 000 habitants
Départements

France	Île-de-France	75	92	93	94	77	78	91	95
0,7	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,6	0,4	0,5	0,4

Source : MSJS - RES (octobre 2008)

Depuis la fin des années 1980, le nombre global de licences ne progresse plus, ou presque, en tout cas beaucoup plus lentement que dans l'intervalle 1957-1986, qui constitue «l'âge d'or»⁽¹⁴⁾ de la pratique licenciée. Aujourd'hui, les organisations sportives se voient contraintes progressivement, afin d'assurer leur pérennité et leur développement, à sortir des sentiers battus pour séduire de nouvelles catégories de population qui ne se reconnaissent pas dans l'offre sportive traditionnelle.

C'est pourquoi la Fédération française de rugby, au même titre que d'autres en leur temps, a décidé de s'ouvrir à une pratique plus ludique et plus diversifiée de la discipline. Comme le football avec le futsal ou encore le volley avec le développement du beach, ou même le triathlon, qui s'évertue ces dernières années à créer des épreuves comprenant des distances plus courtes et donc plus accessibles aux néophytes, le rugby offre, à côté du XV, des nouvelles formes de jeux baptisées : rugby à toucher, beach, scratch ou rugby foulard, ou encore rugby à sept (voir encadré). Traduction directe de cette volonté, depuis 2008, il existe au sein de la Fédération une commission intitulée «Nouvelles pratiques», qui réunit l'ensemble de ces disciplines. Son objectif est de multiplier les portes d'accès au rugby. Le Comité régional Île-de-France de rugby a relayé cette politique en créant une cellule dédiée au développement du rugby à toucher. Une centaine de licences ont déjà été délivrées. Compte tenu de sa facilité de pratique et de l'absence de combat, le rugby à toucher présente un fort potentiel en termes de nouveaux licenciés, notamment auprès des femmes. Il constitue, en outre, un bon outil de sensibilisation et d'initiation au rugby pour les opérations «découverte» menées dans les écoles par les comités territoriaux, mais aussi dans les entreprises, dans le cadre de séminaires de management.

Globalement, ces nouvelles pratiques s'adressent à un public plus large que celui du XV. Plus attractives parce que plus ludiques, elles s'inscrivent parfaitement dans la demande actuelle en matière de pratiques sportives : durée de jeux plus courte, terrain plus petit, pas nécessairement engazonné, jeu plus rythmé, plus ludique, moins contraignant et souvent moins technique. Toutes requièrent, par ailleurs, un nombre de joueurs inférieurs au XV. Un avantage face à la modification des organisations temporelles dans le travail comme dans les loisirs. Tous les clubs le disent, il devient de plus en plus difficile de réunir une équipe (enfants ou adultes) au complet en compétition. Le match traditionnel du samedi ou du

dimanche est de plus en plus vécu comme une contrainte, car il entre en concurrence avec une profusion d'autres activités : sorties, shopping, tourisme de courts séjours en plein développement, mais aussi travail pour certains, garde alternée pour d'autres, etc. Ce n'est pas un hasard si le concept développé par des entreprises telle que «Urban football» ou encore «Indoor beach club» semble faire des émules. Celles-ci proposent aux amateurs de louer des terrains préalablement réservés par téléphone ou par internet, ouverts 7 jours sur 7, avec pour public cible les 15/40 ans qui souhaitent s'adonner à leur sport (futsal, beach rugby, beach volley, beach soccer, beach badminton,...) de façon simple et pratique, aux heures choisies.

Au final, un bilan positif : des pertes limitées, une attractivité maintenue

Globalement, les dirigeants des clubs tirent un bilan plutôt positif. L'érosion des effectifs était prévisible et inévitable, mais finalement elle

(14) «Un demi siècle de licences sportives», STAT-Info n° 04-06, novembre 2004, ministère de la Santé, des Sports et du haut commissaire à la jeunesse.

Nouvelles pratiques

Le rugby à toucher : se joue à 6 contre 6. Les équipes peuvent être mixtes. Le ballon utilisé est légèrement plus petit qu'un ballon traditionnel. La progression d'une équipe est arrêtée dès qu'un joueur est touché. Après six tentatives, le ballon change de camp.

Chaque partie se compose de deux mi-temps de 20 minutes espacées d'une pause de 5 minutes. L'objectif est de marquer des essais derrière la ligne d'en-but sans jeu au pied, sans contact. Il n'y a pas de mêlée et de touche. Les passes se font à la main et vers l'arrière.

À noter qu'il existe en France une fédération du touch rugby membre de la FIT (Fédération internationale de touch) qui développe déjà cette pratique.

Le beach est également un jeu au toucher, mais sur le sable. Les équipes mixtes de 5 joueurs s'affrontent sur une aire de jeu de 40 m par 30 m, durant deux mi-temps de 6 minutes chacune.

Le scratch est le plus souvent organisé en salle sur des terrains réduits (40 m X 20 m). Chaque équipe comprend 4 joueurs qui portent une ceinture sur laquelle sont «scratchées» deux lanières qui peuvent s'arracher quand elles sont saisies par un joueur. Cet arrachage remplace l'acte de plaquage. Pas de jeu au pied. Après trois arrêts, le ballon passe dans l'équipe adverse.

Le sept est un peu à part au sein de la Commission fédérale «Nouvelles pratiques». Ce jeu existe depuis fort longtemps, mais connaît un regain certain depuis une quinzaine d'années (la première Coupe du monde de la discipline est organisée en 1993). Elle vient d'ailleurs d'être officiellement admise depuis le 9 octobre 2009 parmi les disciplines olympiques. Elle sera ainsi présente aux jeux de 2016, ce qui ne fera qu'augmenter son audience. Le sept est le jeu qui se rapproche le plus du rugby à XV. Le plaquage est autorisé, contrairement aux autres formes présentées ici. Il se joue à 7 contre 7 sur un terrain de dimensions identiques au XV. La durée du match se fait en deux fois 7 minutes et n'excède pas 2 fois 10 minutes dans les compétitions finales.

La réduction du nombre de joueurs, sur une surface identique, permet de produire un jeu ouvert avec beaucoup de points marqués.

Source principale : *Rugby-Mag*, journal de la FFR, janvier 2008

reste maîtrisée, malgré les difficultés d'organisation et, enfin, les demandes d'inscription continuent d'affluer. Elles sont, certes, moins nombreuses que l'année de la Coupe, mais elles conservent des proportions encore supérieures aux années précédentes, avec environ 10 200 demandes nouvelles en Île-de-France. Plusieurs clubs ont été créés (quatre dans l'Essonne notamment, un autre dans les Yvelines), de nouvelles écoles de rugby ont vu le jour dans des clubs existants, le maillage territorial du rugby s'est resserré. L'événement aura permis de développer des relations plus étroites avec les collectivités territoriales et les acteurs économiques locaux.

Il s'agit maintenant de stabiliser les effectifs acquis par la Coupe notamment chez les cadets et les juniors, c'est-à-dire les 16-18 ans, qui restent la tranche d'âge la plus épineuse à fidéliser, et ce quel que soit le sport pratiqué. La Coupe du monde a agi comme un catalyseur sur des opérations de développement menées de longue date,

notamment dans le milieu scolaire avec les nombreuses opérations « découverte ». Car, depuis son entrée dans le sport professionnel en 1995, une implantation durable du rugby au nord de la Loire est devenu incontournable pour la Fédération. Le rugby doit sortir de ses fiefs traditionnels et devenir un sport national. La progression constante de la couverture médiatique de cette discipline depuis sa professionnalisation y contribue fortement.

Pour le Comité francilien, l'enjeu est fort. Dans cette région métropole plus qu'ailleurs, la fidélisation des licenciés reste un exercice difficile. En outre, son sous-équipement avéré en terrains pourrait être le point d'achoppement d'un développement plus avant de la discipline. Améliorer l'offre en infrastructures de jeu et s'appuyer sur les nouvelles pratiques, notamment le rugby à sept, discipline à part entière, très attractive, pour maintenir et accroître les effectifs semblent deux axes incontournables. ■

Point sur les sources

Les chiffres utilisés à partir de la saison 2005-2006 sont les chiffres fournis par la cellule système d'information de la Fédération française de rugby. Les données sont datées du mois de janvier de l'année observée pour l'analyse francilienne et des mois de février à mai de l'année observée pour les comparaisons entre comités.

Les données de la Fédération permettent d'analyser précisément la trajectoire de chaque licencié* grâce à une mémorisation de l'historique : année de première prise de licence, année de renouvellement, année d'abandon, année de reprise éventuelle. Elles permettent également de distinguer les phénomènes de doubles licences : un même pratiquant détient deux licences, l'une dirigeant(e), l'autre joueur (euse) ou encore est affilié à deux clubs différents.

On notera que les chiffres de la Fédération sont systématiquement inférieurs aux données compilées par le Comité Île-de-France. Cet écart tient principalement au fait que les fichiers livrés par la Fédération sont stabilisés après « nettoyage » des données (suppression systématique des licences non renouvelées pour l'année en cours, etc.).

Pour information, si seuls les chiffres départementaux du Comité Île-de-France avaient été retenus, la baisse du nombre de licences enregistrée sur l'ensemble des comités franciliens un an après la Coupe du monde serait moins élevée : - 4 % contre - 6 %

*De manière strictement anonyme. Les licences ne sont pas transmises nominativement à l'IRDS : seul un identifiant numérique permet de les suivre d'année en année.

REMERCIEMENTS

Au Comité Île-de-France de rugby et notamment Jean-Louis Boujon et Claire Salitot, à l'ensemble des comités départementaux du rugby, à la Fédération française de rugby et notamment Denis Malmasson.